

Année scolaire 2024 - 2025

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE N°2

Présidé par Mme Berland

DÉCRET n°2014-1231 du 22 octobre 2014 art. 2 relatif à l'organisation d'instances pédagogiques dans les écoles et les collèges

ÉCOLE : RPI Caujac-Grazac-Esperce

Coordonnées de l'école : école élémentaire, 31190 Caujac Tel : 05.61.06.58.28

Direction :

Mme BERGES Amandine, Directrice de l'école maternelle de Grazac.

Mme BERLAND Céline, Directrice par intérim des écoles élémentaires de Caujac et d'Esperce.

Date de la réunion : mardi 11 mars 2025

Ouverture et fermeture de séance : 18h-20h18

Présents	
Fonction	Nom prénom
<u>Délégués de parents d'élèves</u>	
Déléguée Parents d'élèves de Grazac, titulaire	BERGOUT OPIGEZ Carole
Déléguée Parents d'élèves de Grazac, suppléante	COUSSEAU PALVU Alzbeta
Déléguée Parents d'élèves de Grazac, titulaire	GHEDAB Stéphanie
Déléguée Parents d'élèves de Caujac, titulaire	JOUGLA Caroline
Déléguée Parents d'élèves de Caujac, titulaire	MARTY Emilie
Déléguée Parents d'élèves de Caujac, suppléante	MUNOZ Sofia
Déléguée Parents d'élèves d'Esperce, titulaire	NOLLET Gaëlle
Déléguée Parents d'élèves de Caujac, titulaire	PELATA Céline
Délégué Parents d'élèves de Grazac, suppléant	POULET Kevin
Déléguée Parents d'élèves de Caujac, titulaire	PUJOL Maryline
<u>Elus</u>	
Présidente du Syndicat du Rieutarel Maire d'Esperce	BARTHE Sandrine

Adjointe Grazac, Deuxième Vice-Présidente du Syndicat du Rieutarel	BRUNANCHON Annie
Adjoint Grazac, élu du Syndicat du Rieutarel	DEMESSANCE Christophe
Maire de Caujac	FREYCHE Emilie
Adjointe Caujac, Première Vice-Présidente du Syndicat du Rieutarel	GAULTIER Marie-Hélène
Adjointe Caujac, élue du Syndicat du Rieutarel	ROUQUET Nathalie
<u>Enseignantes</u>	
Adjointe école de Grazac	ANDRIEU Anne
Directrice école maternelle de Grazac	BERGES Amandine
Directrice par intérim écoles élémentaires de Caujac et d'Esperce	BERLAND Céline
Adjointe école de Caujac	BUCKET Céline
Adjointe écoles de Caujac et Grazac	CARPIGNANO Maryna
Adjointe école de Grazac	GODEAU Céline
Adjointe école de Caujac	MACHENAUD Marion
Adjointe école de Caujac	SAJDAK Sophie
Adjointe école d'Esperce	SARTORI Emilie
Adjointe école de Caujac	TENIAS Nicole

<u>Excusés</u>	
<i>Fonction</i>	<i>Nom prénom</i>
Déléguée Parents d'élèves de Caujac, titulaire	BARTHES Jessica
Délégué Parents d'élèves de Grazac, suppléant	FORT Tristan
Inspectrice de l'Éducation Nationale	INZA Fatiha
Déléguée Parents d'élèves d'Esperce, suppléante	LARDY Lætitia
Directrice des écoles de Caujac et d'Esperce	MARCHAL Héroïse
Déléguée Parents d'élèves de Caujac, suppléante	POISSON Radia
Déléguée Parents d'élèves de Grazac, titulaire	SCHOUTSEN Annabelle
Déléguée des Parents d'élèves Caujac, suppléante	TRINCAL Marie
Maire de Grazac	ZDAN Michel

<u>Les axes abordés</u>
1) Projet d'école : Projets pédagogiques menés, évènements, sorties et fête de fin d'année
2) Rentrée scolaire 2025 : Effectifs prévisionnels
3) Budget 2025 :

- | |
|---|
| - Bilan coopérative scolaire
- Budget alloué à l'école pour l'année scolaire 2025-2026 |
| 4) Travaux |
| 5) Questions des parents |

Propositions ou conclusions

1) Projet d'école : Projets pédagogiques menés, évènements, sorties et fête de fin d'année

Ecole maternelle de GRAZAC :

Bilans des projets :

- **« L'automne ».**

Au mois de novembre « l'automne » était à l'honneur.

Les élèves ont participé à des activités et étudié des ouvrages en lien avec ce thème.

Les élèves de chaque classe ont notamment effectué une promenade dans la commune.

Remerciements aux parents accompagnateurs pour leur aide.

Les élèves de petite et grande sections de la classe 1 ont également préparé une exposition sur ce thème.

Les familles ont été invitées à venir découvrir dans le hall de l'école une fresque réalisée en classe et à participer à des ateliers.

- **Marché de Noël**

Pour le marché de Noël organisé par le comité des fêtes de Grazac (7 et 8 décembre), l'association PEGACE a tenu un stand au profit des écoles du RPI. En plus, de la vente des crêpes, les membres de l'association ont proposé à la vente des préparations culinaires préparées dans les classes.

Pour l'occasion, les enfants de l'école maternelle ont réalisé des roses des sables.

Remerciements aux membres de l'association Pegace pour leurs actions au profit des écoles.

- **Fêtes de fin d'année.**

A l'occasion des fêtes de fin d'année, les élèves de chaque classe ont réalisé des productions plastiques en lien avec le thème.

Ces dernières ont été affichées afin de permettre à l'ensemble des enfants et aux familles de les découvrir.

Les élèves de l'école se sont aussi réunis pour apprendre un chant commun. Les élèves de la classe 1 ont réalisé une fresque pour illustrer cette chanson.

- **Spectacle.**

Le mardi 10 décembre, les élèves de l'école sont allés à la salle polyvalente de Grazac pour assister au spectacle intitulé « Joyeux Noël, Lili Chipie » de la compagnie Fabulouse. Les enfants ont beaucoup apprécié ce moment magique !

- **Visite du Père Noël.**

Pour préparer l'arrivée du Père Noël, les enfants ont décoré l'école avec beaucoup d'enthousiasme. Les sapins ont été ornés de boules et de guirlandes.

Remerciements aux membres de l'association PEGACE pour le don du sapin.

- **Jeudi 19 décembre**, le grand jour est arrivé ; Le Père Noël est venu à l'école !

Les enfants se sont réunis dans le hall de l'école pour lui chanter le chant commun.

Le Père Noël est allé dans chaque classe pour offrir aux enfants les cadeaux de classe.

Ces derniers ont été financés par le budget de classe.

A la fin de la journée d'école, les élèves ont dégusté le goûter prévu à cette occasion. Ils ont aussi choisi un jouet chacun !

L'équipe de l'école maternelle remercie notre gentil donateur, M. Lecru, pour avoir offert le goûter de Noël et les jouets aux enfants. Sans oublier le Père-Noël qui a fait vivre ce moment de rêve...

- **Lundi 13 janvier** un photographe est venu à l'école. Un pourcentage de la vente a été reversé à la coopérative scolaire de l'école.

- **En janvier**, la traditionnelle fête de la galette a été organisée. Les petites têtes couronnées se sont réunies dans le hall pour présenter une chanson et une danse aux élèves des autres classes ainsi qu'aux invités de la résidence senior.

Les enfants leur ont offert une carte de vœux réalisé en classe avant de leur proposer de déguster avec eux les galettes confectionnées en classe.

Les résidents ont offert un paquet à chaque enfant comportant un marque page fait main et des chocolats.

- **Dans le cadre de la liaison GS-CP**, les élèves des classes 1 et 3 ont découvert avec attention les cartes de vœux rédigées par les élèves des classes de CP et de CP-CE1.

Ils ont également réalisé et envoyé des cartes de vœux.

- En lien avec notre projet d'école, M. Malet (ancien enseignant de l'école) est intervenu auprès des élèves de moyenne et grande sections de l'école dans le cadre d'un projet de **découverte instrumentale**. A travers des situations problèmes, les élèves ont exploré progressivement divers instruments de musique (trombone, trompette, flûtes et percussions...). Au mois de juin des musiciens devraient venir à l'école. Un grand merci à maître Joël pour ce beau projet !
- **La soupe de légumes**. Lundi 10 février, les enfants de l'école se sont réunis dans le hall pour découvrir la recette de la soupe de légumes réalisée par les élèves de la classe 3 dans le cadre d'un projet de classe. Les enfants ont ensuite dégusté la soupe.
- **Projets abécédaires et éveil aux langues**.

Au cours de la période précédente, tous les vendredis en début d'après-midi, la moitié des élèves de grande section a participé à des séances autour d'un projet d'abécédaire mené par Mme Berges, pendant que l'autre moitié des élèves participait à des séances d'éveil aux langues menées par Mme Carpignano. En cette nouvelle période, les groupes ont permuté. Les séances s'achèveront pour les vacances de printemps.

- **Le prêt de livres** se poursuit.

Remerciements à Mme Bridoux pour son implication dans le nouveau classement des livres de la bibliothèque.

L'équipe enseignante recherche quelques volontaires pour aider à couvrir des livres de bibliothèque.

- Poursuite du projet **jardin**. Les élèves sèmeront des graines. Des plans seront ensuite placés dans les jardinières de l'entrée de l'école. Les familles pourraient être conviées à ce projet (aide pour les plantations, entretien des cultures). Une information sera placée dans les cahiers de liaison.

Dans le cadre de l'éducation au développement durable, en partenariat avec le personnel de cantine, le tri des déchets et les activités liées au composteur de l'école se poursuivent.

- En lien avec le projet d'école, les élèves des classes explorent des albums de littérature de jeunesse pour **apprendre à comprendre et à raconter**.

Au cours de la deuxième période (novembre- décembre) , les élèves de grande section de la classe 1 ont appris à raconter une histoire à structure répétitive. Puis, ils ont confectionné un décor et des personnages pour raconter l'histoire dans leur famille.

Au cours de cette période, les élèves de la classe 1 poursuivent cet apprentissage à partir de 2 contes traditionnels. Les élèves de la classe 3 apprennent à raconter une histoire à structure répétitive.

Des temps d'échanges seront organisés pour permettre aux élèves de raconter une histoire étudiée en classe aux élèves des autres classes.

Au cours de la dernière période, un même album de littérature de jeunesse sera exploité dans les 3 classes.

- Cette semaine, **le projet chorale** a débuté.

Les élèves participent à des séances de chorale et d'éveil musical en partenariat avec l'école de musique du Bassin Auterivain. Mme Reygnier Bénédicte, interviendra tous les lundis matin jusqu'à la fin de l'année scolaire.

- **Le carnaval** de l'école se déroulera le **jeudi 3 avril**. Des coiffes et/ou déguisements seront réalisés par les élèves à partir des albums étudiés en classe.

Si le temps le permet, le matin, un défilé tintamarre sera organisé dans la cour de l'école. Les parents qui le souhaitent pourront venir l'observer depuis l'aire de jeu de la commune. Un goûter festif sera également organisé. Les voisins de la résidence seniors y sont conviés.

Il y aura besoin de quelques volontaires, ce jour-là, pour s'occuper de la cuisson des crêpes.

Une information sera placée dans le cahier de liaison.

- Au cours de la dernière période, les élèves de l'école participeront à un cycle vélos.
- **Au mois de mai (le jeudi 15 mai)**, lors d'un projet commun, les élèves des trois classes (répartis en deux groupes) se rendront au moulin de Nailloux et au lac de la Thésauque. Les familles seront sollicitées pour participer à l'encadrement de cette journée.

Une information sera placée dans le cahier de liaison.

- **Au mois de juin**, les élèves de l'école se rendront au parc d'aventure TEPACAP pour participer à des jeux de franchissements, d'équilibres et d'adresses.
- **Au mois de juin**, un spectacle à destination des familles sera organisé (le mardi 17 juin de 18h00 à 19h00 dans la salle des fêtes de Grazac)

Pour la liaison GS-CP, les élèves des classes de CP et de CP-CE1 seront conviés à la répétition générale.

Remerciements à Monsieur le maire de Grazac pour permettre l'accès à la salle des fêtes ces jours-là ainsi que la matinée du lundi 2 juin.

- **Lors de la fête de la musique**, organisée par la mairie de Grazac les enfants pourront ouvrir la soirée en interprétant un chant commun appris en classe.

- Au cours de la dernière période, des « portes ouvertes » seront organisées.

Les familles pourront venir à l'école participer à des ateliers dans les classes.

Dans le cadre de ma liaison, GS-CP, une visite de l'école de Caujac sera organisée pour les élèves de grande section.

Ecoles élémentaires de Caujac et Esperce :

Sorties et projets :

Dans le cadre des enseignements artistiques et culturels :

- Bibliothèque du village de Caujac : une fois par mois, depuis le 8 octobre.

- Une sortie cinéma au cinéma l'Oustal à Auterive a eu lieu le jeudi 10 octobre pour les classes de CE1 et CE2/CM1. Les autres classes s'y rendront le 24 mars (CP et CP-CE1) et le 6 mai (CM1-CM2) dans le cadre des sélections pour jeune public.

- Toutes les classes ont participé à la confection de gourmandises mises en vente lors du marché de Noël de Grazac les 7 et 8 décembre.

- Une animation KAPLA a été offerte à tous les élèves de Caujac et d'Esperce le vendredi 20 décembre. Un article sur l'événement sera visible dans le prochain bulletin municipal de Caujac.

- Décoration de l'entrée de l'école pendant la période de Noël : une maman d'élèves est venue bénévolement dans les classes au mois de décembre pour préparer, avec les élèves des classes de GS CP et de CP CE1, des décorations de Noël avec des éléments naturels et écologiques. Ces décorations ont été placées sous le porche d'entrée de l'école. Nous remercions cette maman d'élèves.

- Projet des Incorruptibles pour toutes les classes de Caujac et d'Esperce. Au mois de mai, un vote final, pour sélectionner le livre préféré de chacun, aura lieu dans des conditions réelles de vote.

- Projet « Chaque jour compte » pour les classes de CP et de CP/CE1 : les élèves comptent le nombre de jours d'école depuis le 1 septembre et ce jusqu'au 100ème jour d'école, le mardi 8 avril (jour de fête avec exposition des créations réalisées par les élèves).

- Projet jardin partagé avec des bénévoles du village pour les classes de CP, CP-CE1, CE1 et CE2-CM1. La création d'un herbier est en cours.

- Spectacle de fin d'année : nous présenterons le mardi 24 juin des danses et des chants.

- Sortie aux Forges de Pyrène pour les classes du CP au CM1 le vendredi 27 juin.

Dans le cadre de l'enseignement Moral et civique :

- Élection des délégués de classe. Un conseil des délégués a eu lieu ce vendredi 7 mars en vue du conseil d'école.

Les élèves souhaiteraient :

- ➔ La rédaction collective de règles de cantine avec des sanctions associées pour limiter le bruit et le manque de respect envers les adultes présents.
- ➔ Une rotation des groupes de cantine (ordre de passage, mélange des classes), avoir la possibilité de se resservir, plus de variété dans les menus.
- ➔ Avoir davantage de jeux et d'activités manuelles sur le temps périscolaire avec un planning d'activités.
- ➔ Avoir accès au coin herbe en temps périscolaire.

- ➔ Avoir davantage de jeux et d'installations ludiques dans la cour.
- ➔ Avoir accès aux jeux de la garderie jusqu'à la fermeture de l'école.
- ➔ Avoir des rideaux occultants pour les fenêtres en hauteur (Esperce).

Concernant les rotations des groupes de cantine, Mme Barthe indique que le mélange des groupes peut être envisagé du CE1 au CM2. La priorité sur le créneau de 11h40 à la cantine est laissée aux élèves de CP. Concernant le planning d'activités sur le temps périscolaire du soir, les arrivées échelonnées des parents complexifient la mise en place de ces activités. Mme Barthe indique que cela peut être envisagé sur inscription des élèves ou avec la mise en place de créneaux pour récupérer les enfants (par exemple toutes les 30 minutes). Une réflexion va être menée.

Les élèves soulignent certains problèmes ou dysfonctionnements :

- ➔ La propreté des couverts de la cantine.
- ➔ Le non-respect des règles de propreté dans les toilettes.
- ➔ Le manque de poignées dans les toilettes.
- ➔ La cuisson de certains plats (pâtes notamment).
- ➔ Les conflits liés aux règles de cour (planning de jeux / affaires personnelles non respectés).

Mme Barthe indique que les lave-vaisselles ont été révisés pendant les vacances et que le produit a été changé.

Les élèves sont en demande d'événements spéciaux et de journées à thème. Ils remercient le Syndicat du Rieutarel pour les tapis placés devant les entrées, côté cour de récréation.

- Projet ELA « Mets tes baskets » : sensibilisation à la différence par confrontation du handicap (course qui a eu lieu le vendredi 15 novembre) pour Caujac et Esperce.

- Journée des bons copains : Dans le prolongement des heures de sensibilisation des élèves dans le cadre du programme PHARE, début avril, aura lieu la journée des Bons copains à l'école de Caujac. Les élèves du CP au CM2 participeront à des ateliers pédagogiques proposés par les enseignantes (créations artistiques communes, petits jeux).

- Projet historique pour les classes de CM1-CM2 : à la découverte des traces mémorielles de la Seconde Guerre mondiale. Trois événements sont prévus : goûter partagé avec des conteurs de mémoire à Caujac le vendredi 9 mai, sortie aux Archives départementales le mardi 6 juin, visite du musée du Vernet d'Ariège le vendredi 20 juin.

- Permis piéton : Les élèves de CE1 et CE2 valideront le permis piéton le lundi 24 mars.

- Les élèves de CM1-CM2 de Caujac participent actuellement au concours MRAP avec la création d'affiches sur le thème « Comme aux JO, la diversité pour gagner ».

Dans le cadre des projets sportifs :

- Projet vélo : nous travaillerons la compétence du savoir rouler dans nos classes. Les élèves de CM1 et CM2 réaliseront une sortie avec nuitée au Vernet d'Ariège les jeudi 19 et vendredi 20 juin.

- Projet « sport de nature » : toutes les classes de l'école de Caujac, en partenariat avec la jeunesse et sport de Cintegabelle, ont la chance d'avoir des intervenants en sport depuis le mois de novembre jusqu'au mois de mai. Les classes bénéficient de séances de football, basketball ou de course d'orientation.

Dans le cadre du PACTE (missions supplémentaires proposées aux enseignants) :

- Plusieurs enseignantes des écoles de Caujac et d'Esperce ont mis en place, depuis le mois de novembre, du soutien renforcé dans les apprentissages fondamentaux.

- Évaluations nationales CP : ces dernières ont eu lieu du 13 janvier au 24 janvier.

- Le loto organisé par le comité des fêtes de Caujac et dont tous les bénéfices ont été reversés à la coopérative de l'école a eu lieu le vendredi 13 décembre à la salle des fêtes de Caujac. Nous remercions le comité des fêtes et l'ensemble des familles mobilisées pour cet événement.

L'équipe enseignante tient à remercier la municipalité pour le prêt de la salle des fêtes, les parents pour leur participation aux projets, le Syndicat du Rieutarel pour les travaux réalisés, ainsi que le comité des fêtes de Caujac et l'association PEGACE pour leurs dons.

2) Rentrée scolaire 2025 : Effectifs prévisionnels

Effectifs prévisionnels de l'école maternelle de Grazac pour la rentrée scolaire 2025-2026.

Les effectifs saisis au mois de novembre dans ONDE dans le cadre de la campagne de prévision annuelle des effectifs pour l'année scolaire 2025 ont évolué (29 PS au lieu de 23, 28 MS au lieu de 26 MS).

Les effectifs actuels sont :

29 PS+28 MS+28 GS= 85 élèves

Une enquête est menée auprès des familles pour savoir si leur enfant effectuera la prochaine rentrée à l'école maternelle de Grazac.

Ces effectifs sont susceptibles d'augmenter. Des logements seront-ils livrés d'ici la rentrée prochaine sur les communes ? Il y aura certainement quelques livraisons de logements.

L'école maternelle faisant partie d'un RPI, en fonction des effectifs, un groupe d'élèves pourrait effectuer son année de grande section de maternelle à l'école de Caujac.

Le conseil des maîtres décidera de la répartition des élèves en fonction de divers critères (institutionnels, pédagogiques, géographiques etc.) et organisera une visite de l'école.

Les inscriptions.

Les inscriptions ont débuté. Les familles doivent se faire connaître auprès de la mairie. Elles devront s'adresser au syndicat du Rieutarel pour constituer le dossier puis prendront contact auprès de l'école. Les futurs élèves pourront découvrir l'école au mois de juin.

Comme l'an passé, serait-il possible que soit affiché dans les mairies, publié sur le site des communes et distribué aux familles qui se présentent en mairies, la « procédure » à suivre pour les inscriptions ?

Oui, cette dernière sera publiée.

Mme LACROIX Gervaise qui accompagne les enfants sur le temps de cantine partira en retraite à la fin du mois.

Effectifs prévisionnels des écoles élémentaires de Caujac et Esperce pour la rentrée scolaire 2025-2026.

Actuellement, pour la rentrée prochaine, il y aurait : 25 CP, 40 CE1, 30 CE2, 18 CM1 et 28 CM2., soit un total de 141 élèves.

La répartition des niveaux de classe pour la rentrée prochaine n'est pas encore faite mais il est important de rappeler qu'elle s'effectuera selon des critères d'ordre pédagogique.

3) Budget 2025

Bilan de la coopérative scolaire de l'école maternelle de Grazac :

Remerciements à toutes les personnes (parents, associations) qui ont participé à la réalisation de nos projets.

A ce jour, les recettes s'élèvent à 3616 euros.

Les dons des familles s'élèvent à 500 euros.

Au mois de novembre, un loto a été organisé par le comité des fêtes de Grazac, la recette de la vente des crêpes et une partie de la recette de la vente des cartons ont été reversées à la coopérative scolaire de l'école maternelle de Grazac pour un montant de **900** euros.

Suites aux diverses actions menées par l'association PEGACE au profit des écoles (vente des sapins, marché de Noël et tombola) un chèque de **1422** euros a été remis à la coopérative scolaire de Grazac.

Les ventes des photos ont rapporté à la coopérative scolaire **794** euros.

A ce jour, les dépenses s'élèvent à **782,88** euros (adhésion OCCE, frais bancaire et les achats de matériel pour des activités pédagogiques).

Le mardi 18 mars, un deuxième loto sera organisé par le comité des fêtes de Grazac. Une partie de la recette sera reversée à la coopérative scolaire de l'école. Les familles seront invitées à préparer des crêpes qui seront vendues ce soir-là.

Les dépenses prévisionnelles :

Sortie au moulin = 870 euros

Parc Tepacap 884 euros+ Bus

Bus pour Caujac

Dépenses éducatives

Intervention de musiciens.

Bilan de la coopérative scolaire des écoles élémentaires de Caujac et Esperce :

Caujac et Esperce : Au 28 février 2025, la coopérative scolaire comptait **5 396,44€**. Cette somme comprend les dons des familles encaissés au premier trimestre, le don du comité des fêtes de Caujac à la suite du loto, la vente des photographies scolaires. Il y sera ajouté prochainement le don de l'association des parents d'élèves PEGACE. Plusieurs sommes seront à déduire selon les projets en cours : financement des transports pour les sorties, des entrées au cinéma, des entrées aux Forges de Pyrène, financement en partie du voyage scolaire avec nuitée, adhésion à l'OCCE.

Budget alloué à l'école pour l'année scolaire 2025-2026

Mme Barthe indique que, pour l'année 2025, le budget reste inchangé (50€/élève). Le budget pour l'année 2026 n'est pas encore voté.

4) Travaux

Ecole maternelle de Grazac :

Remerciements au Syndicat du Rieutarel et la municipalité pour les travaux effectués : entretien régulier de la cour de récréation, installation des dalles et mise en place du système de déclenchement pour le PPMS dans le réfectoire.

Concernant les exercices de sécurités.

Le signal d'alerte intrusion peut désormais être activé depuis chaque salle de classe ainsi que depuis le réfectoire.

La répétition du message d'alerte lors du déclenchement du PPMS risques naturels a-t-elle pu être programmée ?

Le syndicat renouvellera cette demande auprès de la société qui a installé le matériel des PPMS.

Cour de récréation :

-Serait-il possible de vider les buses d'évacuation pour éviter qu'elles débordent en cas de forte pluie ?

Les buses seront vidées pendant les vacances de printemps.

-Serait-il possible de redresser les gouttières (supports de gouttières) et de réparer la partie percée ?

La réparation des gouttières nécessite l'intervention d'un professionnel ; des demandes de devis ont été effectuées.

Dans les trois classes :

-Serait-il possible que les embouts des pieds des chaises qui sont cassés soient remplacés ? *Ils seront remplacés pendant les vacances de printemps.*

Classe de Mme Godeau :

-Serait-il possible d'installer des anti-pince doigts aux portes et d'acheter puis d'installer un porte manteau adulte au bout du couloir ?

Le syndicat effectuera une commande. Les anti-pince doigts seront installés pendant les grandes vacances.

Classe de Mme Andrieu :

-Serait-il possible d'installer une réglette sous la porte de la classe qui mène à la cour.
Elle sera installée pendant les vacances de printemps.

Classe de Mme Berges :

- Qu'en est-il du remplacement du store coincé. Ce dernier permettrait de protéger les élèves de l'ensoleillement direct ?

Des devis sont en cours pour l'installation de stores dans les classes du bâtiment principal.

Sanitaires enfants :

-La poignée de la porte qui communique avec le hall a besoin d'être réparée.

Le matériel a été commandé. La poignée sera remplacée rapidement.

École :

Souhaits :

-les grilles des radiateurs soient refixées.

-les anti-pince doigts cassés des portes soient remplacés (notamment celui de la porte du hall qui conduit au rangement et de la porte qui mène à la cour).

-qu'un miroir film « miroir sans tain » (anti-regard) soit installé à la fenêtre du réfectoire côté parking.

Ces travaux seront réalisés pendant les grandes vacances.

Un devis est à l'étude concernant le « miroir sans tain ».

Les travaux liés aux infiltrations ont-ils été réalisés dans la bibliothèque ?

Ces infiltrations sont certainement liées au ruissellement des eaux des gouttières.

Ecoles élémentaires de Caujac et Esperce :

L'ensemble des travaux demandés a été réalisé avant et/ou pendant les vacances de février :

-Dans l'ensemble des salles de classe et le bureau de direction : contrôler et repositionner si nécessaire les plaques déplacées au plafond.

-Classe de Nicole Tenias : réparer le groom de la porte d'entrée gauche qui s'est dévissé.

-Classe d'Héloïse Marchal et Sophie Sajdak : Une fenêtre ne se ferme pas.

-Classe de Céline Berland : Une fenêtre coulissante ne s'ouvre plus et une chaise cassée est à remplacer.

-Classe d'Emilie Sartori (Esperce) : Un néon de la cour s'est décroché.

Nous remercions le Syndicat du Rieutarel et la municipalité de Caujac pour cela.

5) Questions des parents

Demande d'optimisation pour notre organisation au sein des RPE :

1. **Extension du temps de retour aux questions :** Le délai de réponse actuel est trop court (particulièrement pour le premier conseil). Serait-il possible d'élargir ce délai et, dans la mesure du possible, d'obtenir les réponses lors du conseil d'école ?
2. **Planification des conseils d'école :** Afin de mieux nous organiser pour la nouvelle année scolaire, nous sollicitons que les dates des conseils d'école nous soient communiquées dès qu'elles sont fixées.

Dans les quinze jours qui suivent la rentrée scolaire, la date du premier conseil d'école ainsi que le déroulement des élections des représentants des parents d'élèves ont été communiqués aux familles lors de la réunion de rentrée parents-enseignants puis dans une note d'information placée dans le cahier de liaison.

Les dates des deux conseils d'école suivants ont été transmises lors du premier conseil d'école.

La date du deuxième conseil d'école a dû être déplacée en raison d'un conseil de liaison école-collège.

3. **Délai pour le premier conseil d'école :** Nous souhaiterions que le premier conseil d'école soit organisé dans un délai raisonnable après les élections, afin de permettre une remontée efficace des questions.

Conformément au décret (D411-1 du code de l'Éducation), le premier conseil d'école doit être tenu dans le mois qui suit les élections des représentants de parents d'élèves (vacances comprises), sur ordre du jour adressé au moins huit jours avant la date des réunions aux membres du conseil.

Ces élections sont organisées conformément à la circulaire en suivant le calendrier officiel des opérations électorales.

Mmes les Directrices souhaitent recevoir les questions des parents une semaine avant le conseil afin de pouvoir les aborder en équipe et y répondre le jour du conseil d'école.

Pour faciliter la communication des questions des parents pour le premier conseil d'école, ne serait-il pas envisageable que le recensement des questions auprès des familles soit organisé par les représentants des parents d'élèves déjà élus plutôt que d'attendre le nouveau scrutin ? En attendant le résultat des élections, les délégués nouvellement élus disposent d'un délai très court.

Au vue de ces questions, Mesdames le Directrices proposent de définir, lors du dernier conseil d'école, la procédure retenue pour le recensement des questions des parents pour le premier conseil d'école notamment, le délai de transmission de la synthèse des questions des parents aux différents membres du conseil et le calendrier prévisionnel des trois conseils d'école sous réserve de modifications de dates.

De plus, ces informations seraient aussi transmises aux familles dans les **3 semaines** qui suivent la rentrée scolaire.

Les délégués des parents d'élèves y sont favorables.

Cette procédure, votée lors du troisième conseil d'école, pourra être ajoutée au règlement du conseil d'école.

Questions pour les écoles :

RPI - Points à aborder :

1. Démarche de dé-bétonisation des cours de récréation (Caujac et Grazac) :

Nous souhaitons engager une action pour réaménager les cours de récréation en réduisant le béton. Serait-il possible de faire appel aux maraîchers locaux pour des dons d'arbres ou de plantes, et solliciter la participation des agriculteurs pour enrichir cet aménagement ?

La cour de récréation de l'école de Grazac dispose de haies, de quelques arbres et d'un espace en herbe. Pour des raisons de sécurité, les arbres et arbustes sont entretenus régulièrement par la municipalité.

Serait-il possible que des arbres soient plantés dans le jardin municipal le long de la clôture adjacente à la cour de récréation près du portillon ?

Cette demande sera étudiée par la municipalité.

Un projet de végétalisation de la cour de Caujac avait été évoqué il y a deux ans, avec l'appui de Mme Coppel. Cela avait été refusé par le Syndicat du Rieutarel. L'équipe enseignante souhaiterait que ce projet soit réexaminé. Elle renouvelle son souhait de réaliser des plantations. Elle envisage d'utiliser des botes en guise de pots de fleurs et de les accrocher le long du grillage par exemple. Le syndicat y est favorable.

Les élus ne sont pas opposés à un réaménagement de la cour de récréation.

Mme Freyche, maire de Caujac, explique qu'un aménagement définitif sera réalisé à l'école de Caujac avec l'achat en cours d'un Algeco. Un accès en bitume sera réalisé pour rendre cette salle de classe accessible aux personnes à mobilité réduite. Concernant les aménagements possibles, elle précise qu'il faut distinguer les projets de désimperméabilisation et les projets d'aménagement paysager (végétalisation, ombrage). Elle ajoute que le CAUE accompagne les municipalités dans l'élaboration de ces projets. Ces derniers sont soumis à des normes.

Mme Marty indique que les délégués de parents d'élèves souhaitent élaborer et soumettre un projet qui sera certainement présenté lors du troisième conseil d'école.

2. Harmonisation des méthodes de travail et fluidification des échanges entre parents et enseignants :

Nous aimerions savoir où en est l'initiative concernant l'application destinée à harmoniser les méthodes de travail et améliorer la fluidité des échanges, notamment en ce qui concerne les devoirs et la communication avec les parents.

De quelle initiative s'agit-il ?

Les équipes veillent à ce que les familles disposent d'un même niveau d'information. Chaque élève dispose d'un cahier de liaison dans lequel y sont collées les informations relatives à la vie de l'école, à la vie de la classe. Certaines informations sont aussi adressées aux familles par mail (en cas d'absence par exemple).

Les équipes enseignantes sont favorables à réfléchir à la mise en place d'un outil de communication numérique pour la rentrée prochaine. Une concertation aura lieu avant le troisième conseil d'école pour une présentation lors de ce dernier. En vue du financement, nous transmettrons notre projet au Syndicat du Rieutarel.

3. Conseiller en outils numériques et multimédia :

Mme Berges devait rencontrer une personne de l'académie pour discuter des solutions possibles pour un intranet scolaire et des outils numériques adaptés. A-t-elle obtenu un retour sur ce projet et sur les solutions envisageables ?

Suite à la question des familles lors de la réunion de rentrée relative à la diffusion de la vidéo du spectacle par internet, Mme Berges s'est renseignée. La vidéo du spectacle pourra être envoyée aux familles par file sender qui est RGPD.

Les parents rempliront préalablement une autorisation spécifique de droit à l'image pour leur enfant et une déclaration sur l'honneur attestant qu'elles s'engagent à ne pas diffuser la vidéo.

Caujac/Espere - Points spécifiques :

1. Présence d'alcool dans l'enceinte de l'école (Caujac) :

Nous avons malheureusement retrouvé une canette de bière près du bureau des syndicats à Caujac. Il serait important de discuter des mesures à prendre pour éviter que cela ne se reproduise, afin d'assurer un environnement sain et sécurisé pour nos élèves.

Nous supposons qu'il s'agit d'une incivilité extérieure à l'école hors temps scolaire ou périscolaire.

2. Décoration de la cour d'école (Caujac/Grazac) :

Lors du premier conseil, nous avons évoqué le projet de décoration de la cour d'école. Une personne d'Espere, Estelle, s'est présentée pour proposer un chantier participatif avec des parents bénévoles. Est-ce que ce projet est toujours prévu pour ce printemps ? Des informations supplémentaires sur son avancement seraient appréciées.

Mme Berges avait rencontré Mme Chambon au sujet de la réalisation d'une fresque dans le réfectoire de l'école. Mme Chambon avait proposé de réaliser une ébauche puis de peindre la fresque gracieusement. En revanche, elle souhaitait la prise en charge du matériel et de la peinture. Suite à un échange de mails, l'équipe attend une nouvelle ébauche.

Renseignements pris auprès d'un parent d'élève de Caujac concernant un don possible de peintures d'extérieur, il s'avère que cela n'est pas envisageable au vu de la toxicité des produits qui auraient été manipulés par les élèves. Les peintures de sol utilisées précédemment n'ont pas résisté aux intempéries. Un projet d'aménagement/décoration de la cour pourrait être rédigé et mis en œuvre l'an prochain.

Grazac - Points spécifiques :

1. Interdiction de fumer dans l'enceinte de l'école (Décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006) :

Nous souhaitons rappeler l'interdiction de fumer dans l'enceinte de l'école, conformément au décret du 15 novembre 2006. Il nous a été rapporté qu'un coin café fumeur a été aménagé près de l'algéco, avec un cendrier, et que certains agents des mairies fument en présence des enfants, notamment devant le préau. Nous vous remercions de bien vouloir sensibiliser les agents concernés à cette règle essentielle pour garantir un environnement sain pour les élèves.

Il est effectivement interdit de fumer dans l'enceinte de l'école. Cette interdiction a été rappelée. Il en est de la responsabilité collective et individuelle de chacun.

2. Optimisation de l'utilisation du nouvel espace réfectoire :

Le nouvel espace réfectoire, bien qu'un atout, est actuellement utilisé uniquement pendant les repas et le mercredi, et n'est plus accessible pour la garderie en raison de contraintes de ménage. Il est regrettable qu'une pièce soit utilisée seulement 3 heures par jour. Nous proposons de réfléchir à des solutions pour optimiser son utilisation. Par exemple, une révision de la répartition des espaces de l'école pourrait être envisagée, ou bien des ajustements dans les rotations de ménage pour permettre une utilisation plus flexible de cet espace.

Le réfectoire ne peut pas être nettoyé plusieurs fois dans la journée. Pour des raisons d'hygiène, il ne peut pas servir de lieu pour la garderie.

En plus du hall de l'école, à la demande du syndicat, la bibliothèque de l'école est aussi utilisée comme espace pour la garderie.

3. Solution d'ombrage pour les récréations :

En l'absence de préau pour les récréations, nous souhaiterions savoir s'il est possible de trouver une solution d'ombrage. Si des contraintes financières existent, peut-être serait-il envisageable de se tourner vers des solutions alternatives, comme le recours à des associations d'insertion ou des entreprises souhaitant défiscaliser, qui pourraient apporter leur soutien dans ce projet.

Ce point a été abordé précédemment dans le cadre du projet de réaménagement des cours de récréation.

4. Port de chaussons pendant le temps scolaire :

Nous avons bien pris en compte votre retour concernant la proposition du port de chaussons pendant le temps scolaire. Toutefois, plusieurs parents ont de nouveau exprimé leur souhait que cette mesure soit mise en place, notamment pour des raisons liées au ménage dans les pièces communes et au confort des enfants. Certains enfants rencontrent des problèmes plantaires, et une solution générale, comme des ballerines en tissu, pourrait être bénéfique, tout en respectant les besoins de chacun et en évitant toute stigmatisation. Les ballerines seraient aussi profitables pour les séances de motricité particulièrement l'été.

A ce jour, une seule famille a sollicité l'équipe à ce sujet, la maman a été reçue par Mme Berges à la fin du mois de janvier. De plus, la question avait déjà été abordée lors du précédent conseil d'école. Merci d'adresser les familles à Mme La Directrice.

Questions pour le Syndicat :

1. Manque de jouets à la garderie de Grazac :

Il nous a été remonté qu'il y aurait un manque de jouets à la garderie de Grazac. Souhaitez-vous que nous organisions un don de jouets via l'association PEGACE ? Si oui, pourriez-vous nous préciser quels types de jouets seraient particulièrement utiles ?

Les agents de la garderie ont été contactés à ce sujet. Le syndicat remercie les familles pour leur proposition mais les enfants disposent de suffisamment de jouets.

Mme Brunanchon indique que, tous les ans, une collecte de jouets est organisée lors du marché de Noël de Grazac et reversée à une association définie en amont. Pour cette occasion, les dons seront les bienvenus.

2. Retour sur les nouvelles tarifications et modalités de paiement lors de la récupération des enfants :

Nous avons pris en compte les nouvelles tarifications appliquées et les règles de paiement, et nous allons transmettre ces informations aux parents. Cependant, certains parents soulèvent des préoccupations concernant le nombre d'heures facturées, qui ne semble pas toujours correspondre aux heures réelles effectuées.

Dans d'autres établissements, des solutions de badgeage ont été mises en place pour résoudre ce problème, ce qui permettrait également d'automatiser la saisie et ainsi gagner du temps pour la personne en charge. Serait-il possible d'envisager une telle solution ?

De plus, on nous a fait part d'une interrogation concernant la facturation des heures d'APC du soir en deux demi-heures de garderie. Pourriez-vous nous éclairer à ce sujet ?

Mme Barthe indique que des erreurs avaient été constatées en novembre mais la situation a été régularisée depuis.

3. Proposition d'utilisation de services civiques pour le ménage :

Pour répondre aux besoins de ménage, serait-il envisageable d'envisager l'utilisation de services civiques ou de personnes âgées pour cette tâche ? Cela pourrait constituer une solution alternative tout en apportant un soutien local.

Mme Barthe indique qu'il est très difficile de recruter. Les offres de poste restent régulièrement sans réponse.

4. Proposition de reprise de la garderie par l'ALAE Léo Lagrange :

Dans l'objectif de garantir un personnel formé à la petite enfance, nous proposons de confier la reprise de la garderie sur les matins, midis et mercredis à l'ALAE Léo Lagrange, avec un tarif de 0,4 ct/heure. Nous menons actuellement une enquête pour déterminer quels seraient les coûts appliqués dans le cadre de l'application de cette solution au sein de notre RPI, ainsi que la possibilité d'une prise en charge partielle de ces coûts par la Jeunesse et les Sports ou la CAF. De votre côté, avez-vous réalisé une enquête similaire ou obtenue des informations sur ce sujet ? Toute donnée ou retour à ce sujet serait très utile pour éclairer nos démarches.

Mme Barthe, Présidente du Syndicat rencontrera prochainement les membres de l'équipe de Léo Lagrange afin de discuter notamment d'un partenariat pour la rentrée prochaine.

Concernant les activités, Mme Barthe indique que le tir à l'arc a été une initiative positive qui a rencontré un grand succès. Cependant, elle déplore le fait que certains enfants inscrits ne s'y sont pas présentés, privant ainsi d'autres enfants d'y participer (les places étant limitées).

5. Problèmes liés à la cantine :

- a) Plusieurs retours indiquent que les enfants trouvent que la nourriture servie à la cantine n'est pas de bonne qualité et est souvent présentée de manière peu appétissante. **Exploration d'autres options pour améliorer le service de cantine** : Avez-vous exploré d'autres solutions pour remplacer celle actuellement proposée, qui ne semble pas satisfaire pleinement nos attentes pour le bien-être de nos enfants ? De notre côté, nous envisageons de réaliser une prospection pour étudier la possibilité de mettre en place une liaison avec une structure disposant d'un cuisinier (par exemple, un partenariat avec le collège, le lycée ou les autorités locales). De votre côté, avez-vous mené une enquête similaire ou recueillie des informations sur ce sujet ? Tout retour ou donnée à ce propos serait précieux pour éclairer et orienter nos démarches.

Dans les classes, les avis divergent. La majorité des enfants disent être satisfaits de leur repas. Pour 1/3 des enfants les repas servis ne répondent pas à leurs attentes.

Mme Gaultier indique qu'une remontée sera faite auprès du prestataire de service.

- b) De plus, certains parents suggèrent que **la quantité de nourriture** servie n'est pas toujours adaptée à l'appétit des enfants. Une réflexion sur ce point pourrait-elle être ouverte ?

Mme Barthe explique que cela n'est pas envisageable : chaque repas suit un grammage défini en amont selon l'âge des enfants. Cependant, dès que cela est possible, les enfants sont resservis. Elle ajoute que les commissions « cantine » n'existent plus.

c) Gestion des allergies alimentaires à la cantine :

Concernant les enfants allergiques, serait-il possible d'envisager une solution permettant aux familles d'apporter leur propre repas ? Si cette option est acceptée, pourriez-vous nous préciser comment la tarification serait ajustée, en particulier si une partie du repas est fourni par la famille ?

Mme Barthe explique que les enfants disposant d'un PAI sont signalés. En-dehors de ce protocole d'accueil individualisé, il n'y a pas de possibilité d'apporter un repas de substitution fourni par la famille. Si l'élève dispose d'un PAI le nécessitant, la famille peut fournir un repas. Des frais de service (1€) sont appliqués.

La question d'une collation est soulevée par les délégués des parents d'élèves. Cette dernière serait fournie à l'enfant par la famille et serait consommée avant le début de la classe.

6. Effectifs du personnel de la cantine de Grazac :

Le départ prochain à la retraite de Gervaise, qui travaille en renfort à la cantine de Grazac, soulève des interrogations concernant le remplacement de ce poste. Est-ce qu'un remplacement est prévu ? Avez-vous des informations à ce sujet que nous n'aurions pas reçues ? Nous avons entendu parler d'une proposition de service civique, mais cela reste à confirmer. Par ailleurs, le personnel actuel, composé de trois agents pour encadrer 80 maternelles, trouve que l'effectif est déjà insuffisant pour assurer une surveillance de qualité, notamment avec de jeunes enfants (certains de moins de 3 ans) qui ne sont pas encore autonomes pour manger. Si cet effectif devait être réduit à deux agents, quelles solutions pourraient être envisagées pour garantir le bon déroulement du repas et la sécurité des enfants ?

L'emploi du temps des agents a été réorganisé. L'agent responsable de l'office effectuera également le service auprès des enfants. Mme Brunanchon souligne que la sécurité des enfants est une priorité.

7. Ménage du soir à Caujac :

À Caujac, il nous a été signalé que le ménage du soir est effectué avant la fermeture de la garderie, qui a lieu à 18h30. Cela empêche les enfants restants d'utiliser les sanitaires et certaines zones de la garderie. Certains parents ont exprimé des inquiétudes, notamment en ce qui concerne un accident sanitaire et l'humiliation que cela pourrait engendrer pour l'enfant concerné. Existe-t-il une solution pour revoir l'organisation de ce ménage afin de garantir la sécurité et le confort des enfants jusqu'à la fermeture ?

Mme Barthe explique qu'en fin de garderie du soir, les derniers élèves présents sont rassemblés dans le hall d'entrée avec des jeux choisis en amont dans la salle de garderie. Si les toilettes enfants sont fermées (par mesure de sécurité car le sol est mouillé), les toilettes adultes restent accessibles à ces derniers.

Par ailleurs, Mme Barthe tient à rappeler que le plan Vigipirate est toujours en place. Les entrées dans les écoles se font uniquement sur rendez-vous.

Pour conclure, plusieurs dates importantes d'animations mises en œuvre par l'association PEGACE sont rappelées : le carnaval du printemps et le loto des enfants (organisé par le comité des fêtes de Grazac) auront lieu le dimanche 30 mars à la salle des fêtes de Grazac. La kermesse des écoles aura lieu le vendredi 13 juin, après l'école, à Caujac.

Compte rendu rédigé par :

Madame BERGES Amandine, Directrice de l'école maternelle de Grazac.

Madame BERLAND Céline, Directrice par intérim des écoles élémentaires de Caujac et d'Esperce.